Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 03/04/2023

ID: 044-264402215-20230323-20230323\_04-DE

DELSOC\_20230323\_04

Séance du 23 Mars 2023



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TRIGNAC

Département LOIRE-ATLANTIQUE

Arrondissement SAINT NAZAIRE

Centre Communal d'Action Sociale de TRIGNAC

L'an deux mille-vingt-trois, le vingt-trois mars,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de TRIGNAC s'est réuni au 36 rue Léo Lagrange, salle des Roseaux (Bâtiment Escale) de Trignac à 17 h 00 sous la présidence de Monsieur Claude AUFORT et après convocations régulièrement faites à domicile.

**Etaient présents**: Claude AUFORT, Laurence FREMINET, Dominique MAHE-VINCE, Eric MEIGNEN, Stéphanie BURNEL, Solène MERABET, Brieg PICAULT, Christian Auclair,

Etaient excusés: David Pelon, Raphaël Mounier, Sylviane RUAUD

Convocation	13 mars 2023				
Nombre d'Administrateurs :					
En exercice	11				
Convoqués	11				
Présents :	8				
Excusés:	3				
Absents	0				
Procurations:	0				
Votants:	8				

Secrétaire de Séance : DANET Amélie, responsable du CCAS

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article R 315-23-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

## **AFFECTATION DU RESULTAT 2022**

Monsieur Claude AUFORT, Président du CCAS, expose :

Le vote du compte administratif permet d'affecter le résultat de l'année précédente et de l'intégrer dans le budget de l'année en cours. Le lien est ainsi établi entre l'année précédente et l'année en cours. Il y a donc lieu d'affecter le résultat 2022 sur le **budget primitif 2023.** 

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 03/04/2023

ID: 044-264402215-20230323-20230323\_04-DE

Operations	Montant
Excédent cumulé de fonctionnement à fin 2021	39 178,41 €
Déficit de fonctionnement pour l'année 2022	-3 938,70
Résultat de fonctionnement reporté Article 002 en recettes	35 239,71 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Entendu son rapporteur en son exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE l'affectation du résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits, Et ont, les membres présents, signé après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE.

Laurence FREMINET Vice-Présidente du CCAS

Envoyé en préfecture le 31/03/2023 Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 03/04/2023

ID: 044-264402215-20230323-20230323\_04-DE

## CCAS TRIGNAC - RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires ( a )	0,00	111 078,41	111 078,41
Titre de recettes émis ( b )	0,00	76 715,91	76 715,91
Réduction de titres ( c )	0,00	147,00	147,00
RECETTES NETTES (d = b - c)	0,00	76 568,91	76 568,91
DEPENSES			
Autorisations budgétaires ( e )	0,00	111 078,41	111 078,41
Mandats émis (f) 0,00		80 507,61	80 507,61
Annulations de mandats ( g ) 0,00		0,00	0,00
DEPENSES NETTES (h = f - g)	0,00	80 507,61	80 507,61
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	0,00	-3 938,70	-3 938,70
(h-d) Déficit			

## RESULTATS D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2022

	Résultat à la clôture de l'exercice N-1	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT	0,00		0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	39 178,41	0,00	-3 938,70	35 239,71
TOTAL	39 178,41	0,00	-3 938,70	35 239,71

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023 **5**<sup>2</sup>**L 6** 

Publié le 03/04/2023

ID: 044-264402215-20230323-20230323\_04-DE